

Conférence internationale « L'intégration des résidents étrangers à la vie publique locale : enjeux et perspectives » et Congrès des Conseils des résidents étrangers

Strasbourg, 15-16 octobre 2010

Projet de programme 12.10.2010

VENDREDI 15 OCTOBRE

Salle 1 du Palais de l'Europe

Interprétation anglaise-française (italienne passive)

9h30 ARRIVÉE ET ACCUEIL DES PARTICIPANTS AU CONSEIL DE L'EUROPE

10h00 ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

M. Thorbjørn JAGLAND - Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

M. Robert HERRMANN – 1^{er} Adjoint au Maire de Strasbourg

M. Ian MICALLEF - Président a.i. du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, Conseil de l'Europe

Mme Anne-Pernelle RICHARDOT – Adjointe au Maire de Strasbourg en charge de la Citoyenneté et du Conseil des Résidents Etrangers

10h30 « L'INTEGRATION DES RESIDENTS ETRANGERS EN EUROPE : HISTORIQUE ET CADRE JURIDIQUE »

Modération : M. Francesco MERLONI, expert auprès du Conseil de l'Europe

Qu'entend-on par intégration des résidents étrangers et citoyenneté de résidence ? L'expérience française et européenne

Mme Danièle LOCHAK, Professeur émérite de Droit Public à l'Université de Paris X-Nanterre, enseignant-chercheur au Centre de Recherche sur les Droits Fondamentaux

M. Zoltan SZENTE, expert auprès du Conseil de l'Europe

Mme Nawel RAFIK-ELMRINI, Adjointe au Maire de Strasbourg, ville coordinatrice du Club de Strasbourg

Mme Yana TOOM, Adjointe au Maire de Tallinn

Discussion commune

► *Pause* ◀

Le cadre juridique européen de la participation des étrangers (Protocole à la Charte européenne de l'autonomie locale, convention sur la participation des étrangers, recommandations du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe)

Mme Marjan HAAK-GRIFFIOEN, Rapporteur du Congrès sur la participation des citoyens au niveau local et régional

M. Francesco MERLONI, expert auprès du Conseil de l'Europe

Discussion commune

13h00 **DEJEUNER AU CONSEIL DE L'EUROPE**

14h30 **REPRISE DES TRAVAUX EN PLENIERE**

**« LES FORMES DE PARTICIPATION DES ETRANGERS :
ECHANGES D'EXPERIENCES ET DE BONNES PRATIQUES »**

Modération : Didier BONNET, Directeur de l'Agence de Presse Alsacienne

**Conseils des résidents étrangers et d'autres formes de
représentation : Les expériences des Villes**

M. Ahmed EL KTIBI, Echevin de Bruxelles

M. Raymond DASSI, Adjoint au Maire de San Lazzaro

M. Alphonse GOUETH, Membre du CRE de Strasbourg en charge de
l'organisation du Congrès de la Citoyenneté de Résidence

**Le Réseau CLIP (Cities for Local Integration Policy) et la Ligue
nationale des villes**

Mme Jelena PAVIČIĆ VUKIČEVIĆ, Adjointe au Maire de Zagreb

M. Gari PAVKOVIC, Délégué à l'intégration, Stuttgart

M. Ricardo GAMBETTA, Directeur des programmes pour l'intégration
des étrangers, Ligue nationale des villes

Discussion commune

16h00

► *Pause* ◀

16h15 **Les Cités interculturelles**

M. Thomas FACCHINETTI, Délégué cantonal aux étrangers,
Neuchâtel

M. Franco CORRADINI, Adjoint au maire à la cohésion et sécurité
sociale, Reggio Emilia

La Semaine européenne de la démocratie locale (SEDL)

Mme Antonella CAGNOLATI, Directrice du Congrès des pouvoirs
locaux et régionaux, Conseil de l'Europe

Discussion commune

17h00

**PRESENTATION DES TRAVAUX DU CLUB DE STRASBOURG* :
L'ENJEU SPECIFIQUE DE L'INTEGRATION DES POPULATIONS
ROMS**

L'intégration des populations Roms dans les villes européennes

Mme Nawel RAFIK-ELMRINI, Adjointe au Maire de Strasbourg

M. Henry SCICLUNA, Coordinateur des activités Roms du Conseil de
l'Europe

17h20 **DECLARATION COMMUNE**

17h30 Fin des travaux

18h00 Temps libre ou visite découverte de la ville en « bateau-mouche »
(NB : Inscription obligatoire – cf. formulaire)

20h15 **Dîner dans le Salon de l'Hôtel de Ville**
(NB : Inscription obligatoire – cf. formulaire)

**Le Club de Strasbourg est un réseau informel initié en 2003 pour accompagner le plus grand élargissement de l'Union Européenne aux pays de l'Europe centrale et orientale. Composé aujourd'hui de 38 villes, capitales d'état et métropoles régionales de 13 pays européens, il a vocation à s'élargir à toutes les villes européennes qui souhaitent apporter leurs expériences sur les thématiques abordées.*

Congrès des Conseils des résidents étrangers

SAMEDI 16 OCTOBRE Résidence du Collège Doctoral Européen, Strasbourg

Aucune interprétation

9h00 **ARRIVEE DES PARTICIPANTS**

9h30 **ALLOCUTIONS D'OUVERTURE**

M. Roland RIES – Maire de la Ville de Strasbourg
M. Farid SLIMANI – Porte Parole du CRE de Strasbourg.

9h30 – 12h30 **SEANCE PLENIERE PUBLIQUE**

Modération : **Mme MAFESSOLI** - ORIV (Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville)

Secrétaire : **Membre de l'ORIV** (à confirmer)

DISCUSSION SUR LES AMENDEMENTS ET ADOPTION DU STATUT DU RESEAU NATIONAL
--

Déroulement :

Rappel :

- 1) *Le CRE de Strasbourg a fait parvenir une **proposition de texte** aux autres CRE de France au mois de juillet.*
- 2) *Les CRE de France font parvenir leurs **amendements** au CRE de Strasbourg pour le 24 septembre au plus tard.*
- 3) **Le CRE de Strasbourg amende le texte proposé et le renvoi aux délégations, pour début octobre. (En principe chaque délégation aura reçu le texte amendé avant le début des travaux.)**
- 4) **Une règle de prise de décision** sera adoptée au préalable pour trancher au cas où aucun accord ne peut être trouvé entre les participants.
- 5) **Le CRE de Strasbourg mettra en page le Statut du Réseau** et se chargera de sa **diffusion** auprès des membres du Réseau
- 6) **Adoption du Statut du Réseau National** par les délégations des CRE de France présentes.

ADOPTION DU NOM DU PREMIER RESEAU NATIONAL

Déroulement :

*Enregistrement des différentes propositions de nom. **Un vote des délégations présentes** déterminera le nom du premier Réseau National.*

12h00 – 13h00 : **APPEL DES MAIRES DE FRANCE**

APPEL DES MAIRES POUR LE DROIT DE VOTE ET D'ELIGIBILITE AUX ELECTIONS LOCALES DES RESIDENTS ETRANGERS.

13h00 – 14h00 **COCKTAIL DEJEUNATOIRE SUR LE LIEU DU CONGRES**

**14h00 – 15h00 : REPRISE DES TRAVAUX EN PLENIERE :
SEANCE PUBLIQUE**

MISE EN PLACE DES ORGANES DU RESEAU NATIONAL

1. Constitution du Comité Directeur
2. Election des membres du Bureau Exécutif

Modération: **Mme Anne-Pernelle RICHARDOT** –
Adjointe au Maire de la Ville de Strasbourg

Electeurs : **Les membres du comité directeur**
(Seuls peuvent être candidats à une responsabilité au bureau exécutif, les représentants, élus ou désignés, des CRE - selon les statuts proposés)

15h00 – 15h30 : LANCEMENT DU PREMIER RESEAU NATIONAL

LANCEMENT DU RESEAU NATIONAL DES CRE DE FRANCE PAR SON PREMIER PRESIDENT

Discours du 1^{er} Président du Réseau et réponse aux questions des journalistes.

15h30 : CLOTURE DU CONGRES

CLOTURE DU CONGRES PAR LA VILLE DE STRASBOURG : M. Robert HERMANN, 1^{er} Adjoint au Maire de Strasbourg

15h45-16h00 : Départ des participants
Transferts vers hôtels puis gare ou aéroport